



Projet pour le n° 19 - Année 2026

Changer d'appartenance étatique et nationale : lorsque des Allemands (re) devinrent Français (en Alsace-Lorraine, 1918-1929)

coordonné par Rüdiger Harnisch, Université de Passau (Allemagne)
et Dominique Huck, Université de Strasbourg (France)

Les relations conflictuelles entre la France et l'Allemagne entre 1870 et 1945 ont contribué à bouleverser la configuration de l'Europe ainsi que les rapports entre les deux États. Mais elles ont également profondément marqué le destin des habitants d'« espaces frontière » *entre* deux États, en particulier ceux de l'Alsace/Elsass et d'une partie de la Lorraine/Lothringen. Il ne s'agit sans doute pas d'une singularité ou d'une particularité dans l'histoire des Européens, si ce n'est qu'elles ont laissé des traces objectives, en droit local par exemple, dont des effets se manifestent encore aujourd'hui. Si la diplomatie, les faits de guerre, l'histoire factuelle ont été largement décrits, le ressenti des habitants, leur état d'esprit, leur histoire, personnelle et familiale, contrainte par les États ou choisie par eux, leur position par rapport à l'un et l'autre État, comment ils évaluaient le nouvel État dont ils devenaient sujets ou citoyens, leurs choix éventuels, ... ont été un peu moins explorés. Or, au lendemain de la guerre de 1914-1918, la situation des habitants de cet espace est à la fois singulière et complexe : ils font partie de l'État principal de la Triple alliance qui a été militairement vaincue par les pays de l'Entente et sont destinés à (re)devenir des habitants d'un État faisant partie des vainqueurs, sans que leur avis soit demandé. Autrement dit, ils sont Allemands et vont (re)devenir Français. Cette situation pose de nombreux problèmes pratiques mais aussi de principe sur le plan politique. L'accueil des troupes françaises semble avoir été chaleureux : c'était à la fois la fin de la dictature militaire allemande mais aussi, en soi et avant tout, la fin de la guerre (tout court), longue et très coûteuse en vies humaines. Cependant, le rattachement de la France constitue aussi un bouleversement d'habitudes de vie, notamment politiques, culturelles et linguistiques, qui pose de nombreuses difficultés.

Ce numéro de *Synergies pays germanophones* a ainsi pour objet d'évoquer des implications matérielles, administratives, sociales, linguistiques, culturelles, psychologiques, etc. ... en un mot, « humaines » de ce changement, concernant la première décennie qui suit l'année 1918 et/ou l'armistice de 1918, ainsi que les traces encore tangibles qu'il a laissées. Pourront être abordées en particulier les thématiques suivantes :

1. Le retour de l'Alsace-Lorraine au sein de la France

À la fin de la guerre de 1870/1871, la population et les élus avaient réagi politiquement contre l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine à l'Empire allemand qui venait d'être créé d'abord par des protestations, puis par l'exigence d'obtenir un statut d'État fédéré (et non de Terre d'empire [*Reichsland*], c'est-à-dire d'un espace qui appartient à tous les États de l'empire). La protestation concernait avant tout, jusque vers 1880/1890, le fait que les habitants n'aient pas été consultés sur le changement d'État, mais l'exigence d'une autonomie politique prit le dessus à partir de 1890/1895¹. Il y eut certes au fil du temps des institutions représentatives élues et après la mise en œuvre d'une Constitution pour le *Reichsland* (1911), une structure plus autonome put se mettre en place, mais les institutions impériales gardèrent la main sur les décisions essentielles. Avant 1914, on pouvait ainsi constater une sorte d'insatisfaction dans la Terre d'Empire, mais pas de mouvement visant un retour à la France. L'historiographie semble montrer la forte disparité des comportements face à l'appartenance à l'Empire, allant de la résistance à l'adhésion, en passant par le consentement de façade ou « l'indifférence nationale ».

- Quelles sont les attentes (les espoirs ?) de la population au lendemain de la guerre ?
- Comment le retour dans le giron français est-il perçu par les habitants ? Comment le vivent-ils ? Qu'en sait-on ?

Comment la France envisageait-elle l'« intégration » de l'Alsace en son sein ? Par consultation de la population ? Comme une évidence ?

¹ Jusqu'au 1^{er} octobre 1872, les habitants pouvaient également « opter » pour la France et quitter l'Alsace. Environ 8 % des habitants firent ce choix. Le service militaire rendu obligatoire à la même date va accélérer les départs pour la France, encore bien après 1872.

- Quelle vision globale la France a-t-elle de et pour l'Alsace ?
- Quelles sont les représentations des autorités françaises ?
- Quelles sont les actions entreprises en fonction de ces représentations ?

2. De soldats allemands à citoyens français

Les hommes avaient été, pour la majorité des classes éligibles, des soldats allemands. Il est vrai qu'ils avaient souvent été envoyés combattre sur le front russe. Avec l'armistice entre la Russie et l'Allemagne fin 1917, ils vont être redéployés sur le front occidental, notamment sur le front avec la France. Or il y a bien des soldats alsaciens, donc allemands, qui, par le choix de leurs parents ou les hasards de la vie, sont nés Français.

- Que sait-on des représentations et du ressenti des soldats alsaciens qui ont combattu dans des rangs de l'armée allemande puisqu'ils étaient Allemands ?
- Quels sont leurs parcours à l'issue de la guerre et comment/dans quelle mesure acceptent-ils ou refusent-ils ce transfert de nationalité ?

3. Le statut et le destin des femmes d'Alsace et de Lorraine

Comment vivent-elles la sortie de la guerre, dans laquelle elles ont été, elles aussi, de fait, mobilisées ? Quelle est désormais leur place dans la vie économique et sociopolitique ? Quels sont leurs attentes et leurs espoirs ?

- les Allemandes obtiennent le droit de vote dès 1919, mais les femmes d'Alsace-Lorraine, qui ne sont désormais plus Allemandes, ne seront pas concernées : comment réagissent-elles ?
- d'une manière générale, les vécus des femmes diffèrent-ils de ceux des hommes ?

4. Le sort des *Altdeutsche* (« vieux-Allemands ») (cf. Depoil, Plyer, 2021)

À la fin du XIX^e siècle, avec les renouvellements générationnels, les changements économiques, etc., l'intégration de l'Alsace et de la Moselle à l'Empire s'était nettement accélérée. Un des éléments qui y a contribué est le nombre de « *Altdeutsche* », c'est-à-dire d'Allemands venant d'Allemagne,

qui s'est accru avec le temps. Les mariages « mixtes » sont aussi devenus plus nombreux.

- Quel est le devenir de ces personnes à l'issue du conflit, si tant est que l'on puisse les identifier ?
- Comment s'applique la politique de « commissions de triage », se fondant sur une logique ethnique, mise en place pour régler la question ?
- Comment cette logique est-elle vécue / acceptée par les personnes concernées ?
- Comment est-elle vécue par les personnes non directement concernées ?

5. Le retour des « optants » et l'arrivée de fonctionnaires qui sont missionnés en Alsace

- Quels sont les rapports de ces personnes qui (re) viennent s'installer en Alsace-Lorraine avec les habitants ?
- Quelle est leur appréciation à propos du mode de vie, des langues, des usages, ... qu'elles y découvrent ou retrouvent ?

6. Les contours d'une transition culturelle majeure

Le retour dans le giron français implique des changements majeurs dans la vie culturelle et sociale des habitants de cet espace, en particulier dans les domaines religieux et linguistique.

Sur **le plan religieux**, en France, la loi de séparation des Églises et de l'État est adoptée en 1905. Comme Terre d'Empire, l'Alsace avait gardé les dispositions convenues avec l'Église catholique (Concordat de 1802) et les différents textes signés avec les autorités des confessions protestantes luthérienne et réformée ainsi qu'israélite.

- Quelles seront les incidences du retour à la France sur le statut des prêtres, pasteurs et rabbins ? sur le statut des Églises dans la société ?

Sur **le plan linguistique**, la période du *Reichsland* avait mené à une situation de diglossie caractéristique de la plupart des espaces de langue allemande : l'immense majorité de la population faisait usage au quotidien

des parlers dialectaux locaux et l'allemand était la langue la plus répandue à l'écrit. L'allemand était en effet devenu langue d'enseignement le 13 avril 1871 dans la zone germanophone ainsi que langue de l'administration et de la justice (dans la partie romane, les choses étaient nettement plus complexes). Ainsi, en 1918, le français ne serait utilisé de façon active que par 2 % de la population et 8 % en aurait une connaissance relative.

- Quelle politique linguistique la France applique-t-elle dans différents domaines (justice, fonction publique, administration, école, médias, etc.) ?
- Quelles en sont les conséquences pour les fonctionnaires et les usagers des administrations ?
- Quels en seront les effets pour les habitants ? Le changement de nationalité implique-t-il des changements immédiats dans les pratiques linguistiques ?

L'une des « réponses » à l'absence d'autonomie politique pendant la période 1871-1914 avait été une forme d'autonomisation culturelle : littérature en alsacien (théâtre, poésie), mais aussi des revues bilingues (allemand/français), création du Musée alsacien, ... en parallèle du développement d'une littérature en langue allemande se situant dans la modernité de son temps.

- Qu'en sera-t-il de la production artistique, littéraire, culturelle au lendemain de la Grande Guerre ?

Très fréquemment, ces différentes questions s'entrecroisent les unes avec les autres et les appréciations peuvent être différentes selon que l'on appartienne à une classe modeste, moyenne ou supérieure et/ou selon ses options politiques ou selon sa religion.

Littérature d'accompagnement

Baas, G. 1972. *Le malaise alsacien 1919-1924*. Strasbourg, Développement et communauté.

Baechler, C. 1982. *Le parti catholique alsacien 1890-1939. Du Reichsland à la République jacobine*. Paris : Ophrys.

- Carrol, A. 2018. *The Return of Alsace to France, 1918-1939*. Oxford : Oxford University Press.
- Comité alsacien d'études et d'informations, 1932, 1933, 1937. *L'Alsace depuis son retour à la France*. Strasbourg : Comité alsacien d'études et d'informations (3 volumes).
- Delahache, G. 1921. *Les débuts de l'administration française en Alsace et en Lorraine*. Paris : Hachette.
- Depoil, A.-L., Plyer, S. 2021. *Frontière, migrations et mobilités en Alsace de 1870 aux années 1930*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.
- Döderlein, S. 2016. *Un pivot de l'histoire ? La société alsacienne-lorraine et les sorties ambiguës de la Première Guerre mondiale (1918-1919)*. Thèse en histoire contemporaine, Université de Montréal.
- Dreyfus, F. G. 1969. *La vie politique en Alsace 1919-1936*. Paris : Armand Colin.
- Georges R. 2024, *Un nouveau départ. Les vétérans alsaciens-lorrains dans la France d'après-guerre (1918-1939)*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Hülßen, Bernhard von, 2003, *Szenenwechsel im Elsass. Theater und Gesellschaft in Straßburg zwischen Deutschland und Frankreich 1890-1944*. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag.
- Husser, P. 1989. *Journal d'un instituteur alsacien 1914-1951*. Paris : Hachette.
- Kohser-Spohn, C. 2006. Die Vertreibung der Deutschen aus Elsaß-Lothringen, 1918-1920. In: Jerzy Kochanowski (dir.), *Die « Volksdeutschen » in Polen, Frankreich, Ungarn und der Tschechoslowakei. Mythos und Realität*. Osnabrück : Fibre Verlag, p. 79-94.
- Lorentz, C. 1997. *La presse alsacienne du XX^e siècle. Répertoire des journaux parus depuis 1918*. Strasbourg : Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg.
- Revue d'Alsace*. 2018. *De l'éblouissement tricolore au malaise alsacien. Le retour de l'Alsace à la France, 1918-1924*, n° 144.
- Rossé, J., Stürmel, M., Bleicher, A., Deiber, F., Keppi, J. (hrsg. von), s.d. (IV : 1938), *Das Elsaß von 1870-1932*. Colmar : Alsatia (4 volumes).
- Schmauch, J. 2013, « Novembre 1918. L'administration française s'établit en Alsace-Lorraine ». *Revue d'Alsace* 139/2013, p. 259-276.
- Strauss, L. 1995, « Le malaise alsacien et le développement de l'autonomisme. La vie politique en Alsace dans l'entre-deux-guerres ». *Historiens et Géographes*, n° 347, février 1995, p. 227-237.
- Thoss, H. 2005. « Purifier-centraliser-assimiler ». Reannexion und Vertreibung im Elsaß und in Lothringen nach 1918. In: Frank-Lothar Kroll, Matthias Niedobitek (dir.), *Vertreibung und Minderheitenschutz in Europa*, Berlin, Duncker & Humboldt, p. 281-296
- Vogler, B. 1993. *Histoire culturelle de l'Alsace. Du Moyen Age à nos jours, les très riches heures d'une région frontalière*. Strasbourg : La Nuée Bleue / DNA.
- Vogler, B. 1995. *Histoire politique de l'Alsace. De la Révolution à nos jours, un panorama des passions alsaciennes*, Strasbourg : La Nuée Bleue / DNA.

Wahl, A. 1980. *Confession et comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade, 1871-1939. Catholiques, protestants et juifs. Démographie, dynamisme économique et social, relations et attitude politique*, s.l., Coprur.

Wahl, A., Richez, J.-C. 1993, *La vie quotidienne en Alsace entre France et Allemagne, 1850-1950*. Paris : Hachette.

Contact et renseignements : redaction.spg@gmail.com

© GERFLINT- 2025 - Pôle éditorial international -
Synergies pays germanophones n° 18, Année 2025.
<https://gerflint.fr/synergies-pays-germanophones>
<https://gerflint.fr/>

